

# DOSSIER

## Politiques d'austérité

### Vent de crise sur l'Europe



Dossier coordonné par Carole Condat et Élizabeth Labaye ; réalisé par Nicolas Bénéès, Bernard Boisseau, Odile Cordelier, Dominique Giannotti, Élizabeth Labaye, Daniel Rallet et Micheline Rousselet.

L'austérité est aujourd'hui l'horizon des politiques publiques en Europe. Elle tourne le dos au modèle social qui était la marque de fabrique de grands pays de l'UE. Second renversement : la solidarité entre les peuples, valeur fondamentale de la construction européenne, s'efface devant le chacun pour soi, la division entre les forts et les faibles, comme le montre la perspective désormais envisagée d'un éclatement de l'euro, et donc de l'Europe.

**S**i l'Europe semble aller dans le mur, c'est le produit d'un double aveuglement. D'abord celui des initiateurs d'une zone monétaire unique qui ont fait croire que les marchés pouvaient « faire l'Europe » sans qu'il y ait une direction politique pour assurer la solidarité et la cohésion de la zone. Ensuite, l'aveuglement intéressé des politiques qui cherchent à profiter du choc de la crise pour vaincre les résistances sociales à l'accomplissement du programme libéral en Europe.

Aujourd'hui des voix s'élèvent contre le risque de repli xénophobe et nationaliste, dont la tentation monte dans certains pays.

Des propositions existent : émission d'euro-obligations pour mutualiser les emprunts, augmentation du budget européen avec création de ressources fiscales nouvelles (taxes sur les transactions financières, harmonisation fiscale...), limitation de la possibilité de spéculer sur les dettes publiques, possibilité pour la BCE d'acheter directement des titres de la dette publique...

Elles rencontrent une forte résistance, en particulier du couple Sarkozy-Merkel. Cependant, la question principale posée par le « retour du politique » dans la construction européenne, est liée à la conception du « politique » qui est mise en avant. C'est bien la loi des plus forts qui est en filigrane dans les décisions suivantes : révision selon une « procédure simplifiée », c'est-à-dire expéditive, du Traité européen imposée pour la création d'un fonds permanent de stabilité octroyant des « aides » sous conditions ; proposition par la Commission d'un « semestre européen », c'est-à-dire la mise sous surveillance des budgets nationaux à partir d'indicateurs, dont les fameux critères de Maastricht, qui ont prouvé leur nocivité, et assortie de sanctions pour les récalcitrants.

L'Europe a surtout besoin de délibérations démocratiques pour définir ses grandes orientations. Le vide démocratique qui s'est installé dans les institutions, la faiblesse des espaces publics et l'émergence laborieuse des mouvements sociaux européens, sont aujourd'hui plus que jamais des questions clés. ■

## Les politiques d'austérité

# Danger et injustice

Imposer à un pays en difficulté deux obligations contradictoires, appliquer un programme drastique d'austérité, dont on sait que la première conséquence sera une croissance nulle ou négative, et exiger un remboursement sur trois ans de l'« aide » consentie, en fait des prêts accordés à des taux exorbitants (5 % pour la Grèce, 5,8 % pour l'Irlande), est un pari intenable.

Cela explique que les plans d'austérité destinés à « rassurer les marchés financiers » inquiètent beaucoup ces derniers et que cette inquiétude appelle d'autres signes de réassurance, c'est-à-dire de nouveaux plans dans d'autres pays (Portugal, Espagne...), en attendant des plans de « seconde vague » dans les pays qui ont initié le processus. Bref, cet effet domino indique clairement qu'on va dans le mur.

### Spirale dangereuse

En effet, la crise dans les « pays périphériques » (nouveau nom plus présentable donné aux fameux « PIGS<sup>1</sup> ») détériore la dynamique de la croissance européenne. Depuis la mise en place de l'euro, celle-ci reposait essentiellement sur la demande intérieure des pays comme l'Espagne, l'Irlande,

le Portugal, la Grèce qui ont tiré la croissance européenne : entre 1999 et 2007 leur demande intérieure a progressé de 38 % contre 5 % pour la demande intérieure allemande.

En clair, certains pays ont profité de la possibilité de s'endetter à bas coût avec l'euro (avant ils devaient emprunter à des taux plus élevés) pour investir (et spéculer) dans l'immobilier et la finance (on est loin de « l'économie de la connaissance » promise à Lisbonne en 2000), financer des déficits extérieurs, lesquels étaient la contrepartie des exportations allemandes, principales bénéficiaires de la situation. Avec Schröder, l'Allemagne s'était engagée dans une politique sévère d'austérité salariale, qui en limitant la demande intérieure et en favorisant l'accumulation d'excédents d'épargne, tirait l'économie européenne vers le bas.

### Responsabilité

Le discours dominant en Allemagne consistant à s'exonérer de toute responsabilité dans la crise de la zone euro et à rejeter le poids de celle-ci sur les pays les plus en difficultés est certes politiquement correct en Allemagne mais dangereux pour l'Europe et... pour les intérêts allemands (l'Allemagne n'a pas intérêt au retour d'une monnaie nationale qui serait à un prix plus élevé que l'euro). Si l'Allemagne refuse de jouer un rôle moteur, si un pays « intermédiaire » comme la France se lance dans une austérité encore plus rigoureuse en 2012 comme c'est annoncé, et compte tenu que la politique d'austérité britannique est la plus terrible de l'après-guerre, on voit mal comment l'économie européenne pourrait échapper à une dépression profonde et durable.

**Certains pays ont profité de la possibilité de s'endetter à bas coût avec l'euro pour investir (et spéculer) dans l'immobilier et la finance**

### En chiffres :

**Le plan de sauvetage européen (750 milliards)** comprend trois étapes :

- un mécanisme de solidarité à l'initiative de la Commission pour les membres de l'UE (60 milliards).
- une facilité européenne de stabilité financière réservée aux membres de la zone euro : capacité d'emprunts de **440 milliards d'euros** garantie par les États.
- le FMI met à disposition une capacité d'emprunts de **250 milliards**. Dans tous ces cas, des États ou le FMI empruntent pour prêter de l'argent à un taux élevé (5,8 % pour l'Irlande).

**Le plan d'aide à l'Irlande : 85 milliards** pour un pays qui ne représente qu'un peu plus de 2 % du PIB de la zone euro, le montant total du plan adopté risque d'être insuffisant si un pays comme l'Espagne fait défaut.

### Injustice

L'austérité c'est surtout l'injustice. Des « experts » imaginent sans effroi que les pays en difficulté retrouvent leur « compétitivité » au prix d'une baisse de 30 % de leur niveau de vie, et d'un accroissement sans précédent des inégalités sociales. En même temps, les banques ont obtenu le beurre et l'argent du beurre avec le plan de stabilisation financière du printemps : pouvoir prêter à des taux très élevés (aujourd'hui à plus de 5 % sur 10 ans pour l'Espagne, à plus de 6 % pour le Portugal) sans aucun risque, la valeur des prêts étant garantie par le Fonds européen de stabilité financière jusqu'en 2013. Quand a été évoquée la possibilité de ne plus les garantir après 2013, donc de faire supporter aux banques les pertes dues aux difficultés des États, cri d'effroi des financiers qui se démènent pour limiter cette horrible éventualité. ■

1. PIGS : Portugal, Irlande, Grèce et Espagne (Spain en anglais).



### Définitions

### Politique d'austérité / de rigueur

Les libéraux évitent de parler d'austérité, politique qui renvoie à une réduction des emplois et du pouvoir d'achat. Ils préfèrent parler de rigueur, car il s'agit selon eux d'assainir les finances publiques victimes du laxisme des gouvernants. Ils insistent sur la réduction du déficit public et de la dette, qu'ils considèrent comme sources d'inflation, donc de perte de compétitivité.

### Déficit public

Déficit budgétaire (solde des recettes et dépenses de l'État) auquel on ajoute le solde des recettes et dépenses des collectivités locales et de la Sécurité Sociale. Il est souvent défini en pourcentage du PIB.

## Plan de sauvetage

# Les banques *sauvées des eaux* ?

**Dans la déréglementation financière qui marque le début de la vague libérale des années 1980, les banques se sont vues obligées de changer de métier.**

Celui de banquier n'était plus suffisamment lucratif. Déréglementer signifiait changer l'ordre du monde financier. Jusque dans les années 1980, les banques étaient l'intermédiaire financier obligé, après cette date elles devenaient l'un des acteurs des marchés financiers en train de s'internationaliser à marche forcée, elles sont donc devenues des innovatrices de produits financiers. Plus ils étaient sophistiqués – comprenez « incompréhensibles » pour le commun des mortels, y compris les traders – plus ils étaient considérés comme efficaces.

### Faillite généralisée

Toute cette construction s'est écroulée début août 2007. La crise des « subprimes » a révélé toutes les failles de ce système. Les banques qui cautionnaient ces émissions de titres se sont retrouvées sur le devant de la scène, enregistrant des pertes énormes. Dans un premier temps, ce sont les banques centrales qui, en fournissant les crédits nécessaires, ont permis d'éviter des faillites en chaîne puis, après la faillite de Lehman Brothers le 15 septembre 2008, les États. Ces plans, de sauvetage plus que de relance, ont permis d'éviter le pire : une faillite généralisée de tout le système financier.



**Les États ont réussi à sauver les banquiers et les assureurs sans changer les règles, sans réglementer**

### États pompiers

Dans la plupart des pays capitalistes développés, il a fallu mobiliser d'énormes capitaux équivalents à 17 ou 20 % du PIB. Sans s'attaquer à la cause principale : la solvabilité, la rentabilité. Les États ont réussi à sauver les banquiers et les assureurs sans changer les règles, sans réglementer. Total, les banques se sont servies de ces liquidités acquises à bas

prix – le faible taux d'intérêt – pour... spéculer contre les États via la dette publique !

À leur tour, les gouvernements se servent de la spéculation pour justifier des politiques d'austérité drastique... Au risque de faire perdurer la récession en déprimant durablement le marché final tout en laissant la porte ouverte à la prochaine crise financière. ■

## Avis de tempête sur la zone euro

La crise de la dette des pays de la zone euro n'en finit pas de rebondir. Après la Grèce, l'Irlande a fait les grands titres des journaux. Cette crise oblige à rouvrir le débat sur le traité de Lisbonne pour définir des formes d'aides de l'Union – et de la zone euro – aux pays en difficulté. Des voix s'élèvent pour contester la monnaie unique. Surtout en Allemagne. Demain, ce seront l'Espagne, le Portugal qui connaîtront les soubresauts de cette spéculation. Les réponses des gouvernements sont les mêmes : austérité renforcée pour diminuer les déficits publics et sociaux. Le but : rassurer les marchés financiers pour faire baisser les taux d'intérêt. Personne n'est rassuré. Le risque de la récession se profile. Elle fait peur. Ce sont les solidarités collectives qui se trouvent ainsi démantelées ouvrant aussi une crise sociale autant que politique. Pourtant, le dernier « Rapport mondial sur la sécurité sociale » de l'Or-

ganisation Internationale du Travail (OIT) note avec insistance que « la crise a montré à quel point les systèmes de sécurité sociale sont un stabilisateur social et politique irremplaçable. »

Il faudrait donc développer ces systèmes plutôt que de les remettre en cause pour offrir une possibilité de sortir de cette crise structurelle. Ils auraient pour effet de favoriser une croissance économique qui serait en même temps éthique. Au lieu de cette option, chaque gouvernement de la zone essaie de sauver ses banquiers, ses capitalistes, y compris contre les autres. Cette gestion de la crise est un facteur d'éclatement des déjà faibles solidarités européennes. Le Fonds de solidarité financière est un ersatz de politique commune. La crise de l'euro se poursuivra car la question centrale est politique. Une monnaie suppose un État pour la légitimer...

## Dette publique

Dette de l'État et des organismes dont il assure la tutelle financière (collectivités territoriales, organismes sociaux, certaines entreprises publiques). On la mesure souvent en pourcentage du PIB.

## Restructuration de la dette

Prêteurs et emprunteurs se mettent d'accord pour annuler une partie de la dette ou augmenter les délais de remboursement ou renégocier les taux pour éviter que l'emprunteur ne fasse faillite.

## Dumping

Situation où la concurrence est faussée soit parce que l'un des pays vend à perte, soit parce qu'il ne respecte pas les normes sociales (dumping social), soit parce qu'il use d'une fiscalité avantageuse pour attirer les activités ou les capitaux (dumping fiscal).



© DR

## « Arrêter la spéculation contre les États et financer une relance des investissements européens »

Ronald Janssen est conseiller économique auprès de la Confédération européenne des syndicats. Fondée en 1973, la CES représente aujourd'hui 83 organisations syndicales dans 36 pays européens ainsi que 12 fédérations sectorielles. Acteur syndical européen, la CES participe à l'élaboration des politiques économiques et sociales au plus haut niveau, négocie avec les employeurs au moyen du « dialogue social européen » et coordonne la mobilisation européenne.

### L'US : *Le traité de Lisbonne ne doit-il pas être revu et corrigé ?*

**Ronald Janssen :** Il est urgent de revoir le traité de Lisbonne. Entre 2007 et 2008, la Cour de justice des communautés européennes (CJCE) a rendu quatre jugements majeurs qui redéfinissent les rapports entre le droit européen et le droit national en matière de droit du travail<sup>(1)</sup>. La logique profonde de l'Europe actuelle fait de l'ouverture à la concurrence son axe principal de construction. La liberté de circulation des biens, des services et des capitaux est au cœur des traités. Directement dérivé des traités européens, le droit de la concurrence, de niveau communautaire, surdétermine les autres droits. Il joue véritablement un rôle de droit « constitutionnel » au niveau européen.

Cela veut dire que les entreprises peuvent casser le principe de « salaire égal pour travail égal » en payant moins que le salaire minimum. Face à cette logique de « dumping social », la CES demande qu'on ajoute une clause de progrès social au traité qui préciserait que les libertés du marché intérieur ne peuvent pas mettre en question des droits fondamentaux sociaux. Ces droits existent au niveau européen, ils sont inscrits dans la charte des droits fondamentaux ajoutée au traité européen depuis la révision de Lisbonne. Mais il faut d'urgence clarifier par une clause de progrès social qu'il n'y a pas deux vitesses de droit en Europe : un droit primordial pour les intérêts du commerce et du capital, et un droit subordonné pour les travailleurs.

### L'US : *Ne faut-il pas aussi donner de nouveaux objectifs à la BCE (Banque centrale européenne) ?*

**R. J. :** La crise financière montre clairement les limites de la politique de la BCE. La BCE a été construite sur le modèle de la Bundesbank allemande qui repose sur deux piliers : combattre l'inflation à tout prix et combattre le rôle de l'État dans la gestion de l'économie. Le traité de Maastricht impose ainsi des critères stricts pour empêcher l'endettement de l'État, même si cet endettement pourrait représenter un investissement productif et utile. L'hypothèse

était que l'investissement de marché privé serait toujours plus efficace que l'investissement public. La crise prouve le contraire : en réduisant l'endettement public on a libéré des marges financières pour que le marché, et non l'État, augmente ses investissements. Le marché n'a pas orienté ces flux financiers vers des buts productifs mais vers la spéculation en créant des bulles immobilières aussi bien dans la zone euro (Espagne, Irlande) qu'à l'extérieur de la zone euro.

Le traité de Maastricht a aussi stipulé que la BCE ne doit pas monétiser directement l'endettement de l'État. Plus clairement, la BCE ne peut pas imprimer de l'argent pour prêter aux finances publiques. Ce dogme devient intenable alors que nous sommes confrontés à un dysfonctionnement total du marché. Alors que les États ont dû sauver les banques en 2009, ces dernières bloquent maintenant le financement sur le marché des différents États européens. Cette situation est totalement irrationnelle et le marché financier est en train de s'autodétruire.

### L'US : *Comment casser cette spirale négative ?*

**R. J. :** S'il y a une grève des banques pour financer la dette publique, la BCE peut reprendre ce rôle. Elle serait alors obligée de renoncer au dogmatisme monétariste du Traité européen. Par ailleurs, je signale que le Traité n'interdit pas le financement direct des acteurs du secteur privé. C'est ainsi que la BCE, depuis l'été 2009, a « imprimé » une soixantaine de milliards pour les prêter aux banques. En interdisant ce financement direct de l'État, on se prive d'un levier fondamental pour relancer l'action publique.

### L'US : *Quelles propositions porter lors des mobilisations européennes prévues au printemps 2011 ?*

**R. J. :** On applique l'adage « diviser pour mieux régner ». Un pays seul est obligé de se tourner vers le FMI et la Commission Européenne pour obtenir un financement urgent qui n'est consenti qu'en échange d'un démantèlement du modèle social. La réponse doit être au niveau européen. Les solutions existent : lancer des prêts européens qui ont pour but d'arrêter la spéculation contre les États et financer une relance des investissements européens. Il faut que la BCE achète une partie de cette dette pour réduire les coûts d'intérêts pour les finances publiques. Il nous faut un plus grand budget européen et des impôts à l'échelle de l'UE pour mettre un terme aux avantages fiscaux que les banques, les entreprises, les grandes fortunes tirent de la mobilité du capital dans le marché intérieur. Il faut aussi baser la croissance sur le travail et des salaires décents au lieu d'escompter que l'endettement et « l'innovation financière » compensent les pertes d'emploi.

(1) Arrêt Viking, arrêt Laval, arrêt Ruffert, arrêt du 19 juin 2008 concernant le Grand-Duché du Luxembourg. La CJCE a ainsi décidé que l'application du droit du travail au niveau national relevait de son domaine de compétence alors que, jusqu'à présent, il relevait essentiellement de dispositifs nationaux issus des compromis sociaux passés dans le cadre des États-nations.



## Portugal

# La situation s'aggrave



Le Portugal est dans une situation très difficile, mais différente de celle de la Grèce et de l'Irlande. Le principal problème y est celui d'une croissance anémique depuis 10 ans.

Outre la croissance faible, l'autre problème du Portugal est son énorme dette extérieure (120 % du PIB), due à la chute des exportations et à la hausse des importations. Ces déséquilibres viennent des choix politiques faits depuis l'entrée du Portugal dans l'UE en 1986 et qui ont conduit à une désindustrialisation massive. Le secteur industriel représente aujourd'hui 17 % du PIB contre 27 % il y a 10 ans.

Même chose pour l'agriculture et la pêche. La production est nettement insuffisante, d'où l'accroissement des importations. Les services se sont certes développés mais le secteur n'est pas compétitif car le niveau de formation est trop bas. 70 % des salariés ont une éducation primaire, 15 % une éducation secondaire et 15 % une formation supérieure. D'où le désastre provoqué par les coupes sombres dans l'éducation. Les fonds d'aides structurelles de l'UE ont essentiellement servi à construire des autoroutes ! Tous les grands groupes publics ont été privatisés entre 1986 et 2000 et sont majoritairement entre les mains de groupes étrangers (les télécoms, à 70 % par exemple). En 2011, la situation va

s'aggraver avec la hausse de 2 points de la TVA (de 21 à 23 %), la réduction de 3,5 à 10 % des salaires dans la fonction publique, avec le gel des carrières et des pensions, avec une nouvelle augmentation des impôts de 1,5 %, et ce « pour un avenir indéterminé ».

### « Dévaluation sociale »

Les aides à l'emploi sont réduites de 150 millions d'euros. Dans un pays où 18 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté, où le nombre de smicards a augmenté de 4 % à 9,2 % en 4 ans, où les contrats précaires concernent 23 % des salariés et où le taux de chômage dépasse les 11 %, le plan gouvernemental va aggraver la misère. Sans une relance de l'économie, l'objectif de ramener le montant des déficits publics de 7,3 % à 4,6 % en 2011 est donc totalement absurde. Le choix politique implicite ne serait-il pas une « dévaluation sociale », qui jouerait en quelque sorte le rôle de dévaluation monétaire. La grève générale avec ses 3 millions de grévistes, public et privé confondus (sur une population de 10,7 millions et de 3,7 millions de salariés) a mobilisé dans les transports, les ports, le secteur pétrolier, l'éducation, la santé, à l'appel de la CGTP et de l'UGT (qui pour la première fois depuis 1988 organisaient un mouvement unitaire). Tous les syndicats des cheminots appellent à une manifestation le 12 janvier. S'ouvre ensuite la période de négociation des conventions collectives qui



ne manquera pas d'être particulièrement houleuse. Autre forme d'action : tous les syndicats des services publics ont déposé une plainte auprès des tribunaux pour inconstitutionnalité de la baisse des salaires dans les administrations publiques (au nom de l'égalité de traitement des salaires inscrite dans la Constitution portugaise). Il suffit de trois juges qui décident la suspension de la mesure, pour qu'elle soit suspendue au niveau national. En tout état de cause, les instances de la CGTP prévoient une lutte de masse dans les services publics pour 2011 et travaillent à une convergence des luttes au niveau européen pour aller vers un renforcement du « modèle social européen ». ■

## Irlande

# Cure d'austérité dans l'éducation



Comment l'Irlande pourra-t-elle reprendre le chemin de la croissance économique après la décision du gouvernement de mettre en place un budget d'austérité qui vient s'ajouter à deux années de coupes budgétaires ? Le 15 décembre, le « plan de sauvetage » de l'UE et du FMI (85 milliards d'euros) a été approuvé par le Parlement irlandais par 81 voix contre 75. Situation plus que ten-



due dans un pays où le gouvernement affiche l'objectif de ramener le déficit de 30 % du PIB à 3 % en 2014 et dont une des premières mesures phares de rigueur a été de diminuer le salaire horaire minimum.

### Mobilisation

En réaction à ce plan drastique d'économies programmées sur quatre années, 2010-2014, une forte mobilisation de tous les syndicats irlandais a eu lieu le 27 novembre à Dublin avec 50 000 manifestants. Dans le secteur de l'éducation, de sérieuses inquiétudes et des interrogations planent quant à la préparation de la prochaine rentrée scolaire et sur cette cure d'austérité censée enrayer la crise financière et bancaire. Concrètement, pour les établissements scolaires est d'ores et déjà annoncée une diminution de 5 % de la dotation élève ainsi que des ressources allouées à l'entretien des bâtiments. Quant aux postes

d'enseignants, 1 200 seront supprimés, 700 pour le primaire et 500 pour le post-primaire (ce qui correspond aux élèves de 12 à 19 ans). Pour Sally Maguire, membre du Bureau Exécutif de l'ASTI (Association of Secondary Teachers), il est difficile d'évaluer dès à présent l'impact que cela va avoir sur la qualité de l'enseignement dispensé, mais une chose est sûre : « Le moral de la profession enseignante est très bas en ce moment et les enseignants ont le sentiment qu'ils en font toujours plus pour gagner moins ». En ligne de mire, les néo-recrutés qui, après 4 années d'études afin d'intégrer la profession enseignante, verront leur salaire de début de carrière diminuer de 10 %. Le gouvernement tente de fissurer l'unité syndicale en proposant un « deal » : maintien du salaire contre augmentation du temps de travail. ■

## Perspectives

# Quels choix pour une autre politique fiscale et sociale ?

Alors que la crise se poursuit, et que le matelas de protection sociale ne parvient que difficilement à colmater les difficultés sociales, le gouvernement refuse de remettre en cause le dogme de réduction des prélèvements obligatoires.

Pour la FSU, il faudrait au contraire envisager leur augmentation dans le cadre d'une action cohérente et concertée en Europe en prenant des mesures pour lutter contre le dumping fiscal. Au lieu de rogner sur les budgets sociaux et sur les prestations de sécurité sociale, fragilisant le système pour mieux le privatiser, il faut réaffirmer la nécessité d'une protection sociale de haut niveau appuyée sur un financement augmenté qui ne repose pas que sur les revenus du travail. Le mouvement sur les retraites a mis en évidence cette nécessité de faire contribuer davantage le capital et le patrimoine au financement de la protection sociale.

Plutôt que réduire « l'État providence », ne convient-il pas de reposer la question d'une fiscalité redistributive des richesses pour plus de services publics ?

Il serait urgent de supprimer le bouclier fiscal qui ampute lourdement le budget de l'État sans supprimer l'impôt sur la fortune comme l'envisage le président Sarkozy. Cela suppose également de refiscaliser les heures supplémentaires, revenir sur les exonérations de droits de succession et l'ensemble des niches fiscales.

## Progressivité

Mais une réforme en profondeur est nécessaire pour réhabiliter et revaloriser le poids de l'IRPP (Impôt sur le revenu des personnes physiques) qui représente aujourd'hui à peine 17 % des prélèvements et qui est le seul impôt progressif. Il faut donc revenir sur les baisses d'impôt consenties ces dernières années et qui ont profité essentiellement aux plus hauts revenus, « redistribuant à l'envers » ! La progressivité ayant été amoindrie au fil des années, il serait indispensable de rétablir celle-ci en rétablissant les tranches précédemment supprimées et de lutter efficacement contre la fraude fiscale. La TVA, qui représente 140 milliards d'euros contre 50 à l'impôt sur le revenu, est injuste car elle frappe de la même manière les plus modestes comme les plus favorisés. Il faudrait en parallèle la diminuer et aller vers sa suppression sur les produits de première nécessité.

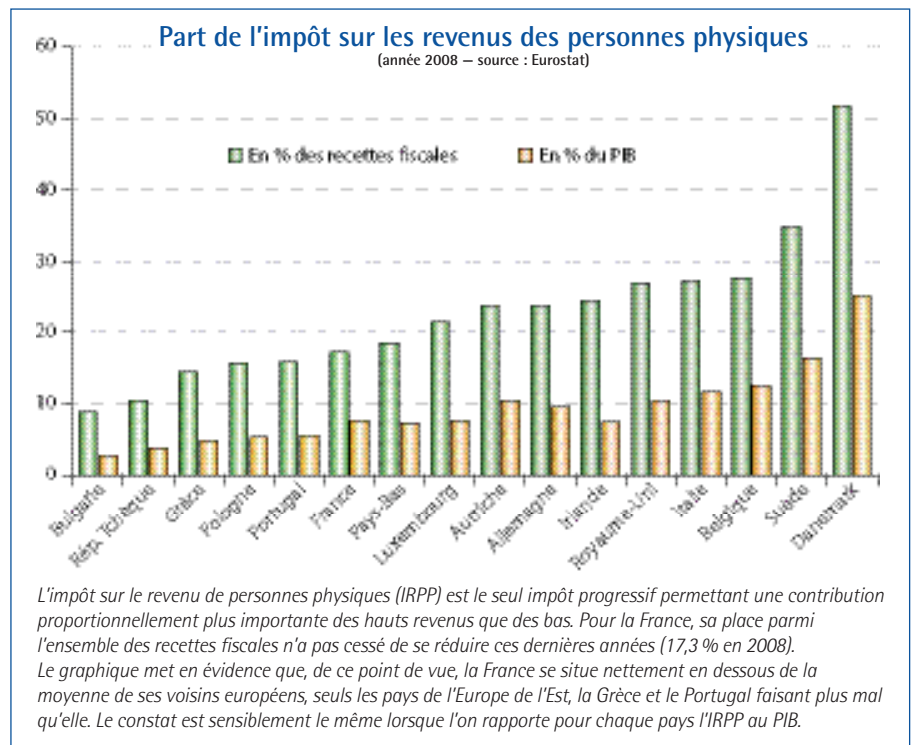
## Mobilisations

**Grèce** 4 et 5 mai : grève des services publics. Plus de 50 000 personnes défilent à Athènes. La manifestation dégénère. Trois morts dans l'incendie d'une banque. Les grèves et manifestations continuent jusqu'en décembre avec paralysie des transports et heurts violents avec la police.

**France** de septembre à novembre, des manifestations se succèdent contre la réforme des retraites, rassemblant entre un et trois millions de manifestants.

**Espagne** le 29 septembre : première grève générale contre la baisse des dépenses publiques du gouvernement Zapatero.

**Portugal** le 24 novembre, unies pour la première fois depuis 1988, les deux principales confédérations appellent à cesser le travail dans les transports, la santé et les banques, contre l'austérité et la hausse du chômage. Trois millions de manifestants.



Intégrer la dimension environnementale et écologique dans la fiscalité est indispensable. Contribuer fiscalement n'exonère pas du devoir de limiter son impact. La fiscalité écologique est l'un des instruments destinés à mettre en œuvre des politiques modifiant les comportements de production et de consommation aptes à construire un développement économique et social solidaire et durable en agissant sur les prix. Elle doit s'envisager dans la perspective de cette remise à plat de l'ensemble de la fiscalité, et doit également s'envisager au niveau européen.

## Redistribution

La fiscalité locale mérite aussi une réflexion approfondie car la suppression de la taxe professionnelle sans concertation et sans analyse sur les manques à gagner met en diffi-

culté les budgets des collectivités qui doivent mettre en œuvre des politiques sociales en faveur de l'enfance, des personnes âgées, de l'emploi... une nouvelle fois, les entreprises sont exonérées de leurs responsabilités alors qu'elles bénéficient des politiques publiques locales.

La redistribution des richesses devrait être un objectif pour l'ensemble de la planète afin d'assurer un accès effectif aux droits sociaux fondamentaux pour chaque femme et chaque homme, enclencher un développement économique, social et écologique de chaque pays. En terme de financement international, des pistes peuvent être travaillées notamment sous la forme de taxations (taxes de type Tobin sur les mouvements financiers qui de plus réduiraient la spéculation financière, taxe sur les bénéfices des sociétés transnationales, taxe sur les industries polluantes...). ■

## Une autre Europe

# Pour les peuples *et non pour les marchés*

Lancée dans l'immédiat après-guerre, la construction européenne a connu un véritable élan jusque dans les années 90. Elle apparaissait alors comme le garant de la paix et d'une certaine prospérité économique.

Cet élan qui avait toujours eu, finalement, raison des affrontements politiques et des conflits d'intérêts, s'est brisé sous l'effet de deux chocs majeurs : le débat sur le traité constitutionnel qui a soulevé bien des interrogations sur les objectifs poursuivis, puis la crise économique et financière qui vient, en quelques mois, de faire passer l'euro du statut de « clef de voûte » à celui de « maillon faible », révélant du même coup la fragilité extrême des institutions européennes. La défiance, à l'égard de ce que devient l'Europe, ne cesse de grandir, tandis que les pays les plus frappés par l'austérité se mobilisent avec force contre des politiques aussi insoutenables pour les peuples que vouées à l'échec.

### Réorienter l'Europe

En même temps, les sondages le confirment, l'opinion publique, les jeunes en particulier, restent attachés, malgré tout, au principe de la construction européenne. L'Europe a



aujourd'hui l'opportunité de retrouver de l'élan, si, pour sortir de la crise, elle fait, sous la pression des mouvements sociaux, un choix fondamentalement nouveau : celui, non plus de rassurer à tout prix les marchés, mais de donner, au contraire, la priorité aux aspirations des populations. Ce qui implique de profondes réorientations de l'Europe vers la démocratie, la solidarité, le progrès et la justice sociale, le développement durable et l'action pour la paix dans le monde.

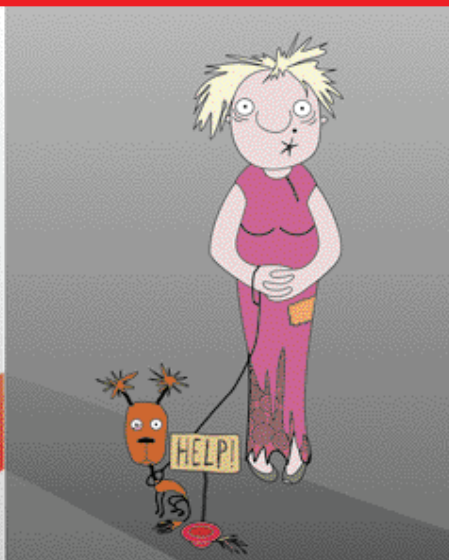
### D'autres choix

Des mesures doivent être prises d'urgence pour desserrer l'étau des marchés. La Banque centrale européenne (BCE) doit pouvoir pré-

ter à faible taux directement aux États qui ne seront plus contraints, pour financer leur dette, de recourir aux banques à des taux, dans certains cas, insoutenables. Cette dette doit pouvoir être restructurée (allégée), notamment pour ce qui est de la part correspondant aux aides apportées au système financier. La spéculation doit être combattue par la taxation des transactions financières.

À plus long terme les pouvoirs du Parlement européen doivent être, face à la Commission et au Conseil, renforcés et son mode d'élection revu pour permettre une réelle appropriation des enjeux européens par les citoyens. La crise a mis en évidence l'absolue nécessité d'un instrument réactif de gouvernement économique européen reposant non sur la sanction automatique de tout écart à la rigueur budgétaire (cf. Pacte de stabilité), mais sur la solidarité, la concertation, la responsabilité collective et la régulation financière. La BCE, aujourd'hui « indépendante » doit être placée sous le contrôle du Parlement et ses missions étendues de la seule lutte contre l'inflation au développement de l'activité économique et de l'emploi. La logique de concurrence effrénée entre États, source de délocalisations, doit faire place à des politiques coopératives, ce qui implique de mettre fin au dumping fiscal, social et écologique en engageant un processus d'harmonisation par le haut. Le budget de l'Union européenne doit être porté à un niveau qui lui permette de contribuer au développement des pays membres, notamment des nouveaux entrants. Le principe des directives de libéralisation doit être abandonné au profit d'une conception des services publics organisés démocratiquement, basés sur l'intérêt général, garantissant l'égalité entre les citoyens et préservant de la libre concurrence les activités essentielles pour l'avenir des peuples d'Europe. ■

*La logique de concurrence effrénée entre États, source de délocalisations, doit faire place à des politiques coopératives*



## Irlande

Le 27 novembre, 100 000 personnes défilent à Dublin contre un plan d'austérité draconien.

## Royaume-Uni

Novembre et décembre, grève dans les transports. Le 19 octobre, manifestation des syndicats contre les coupes dans les services publics. Le 10 novembre, première des manifestations étudiantes contre les frais universitaires, souvent avec de nombreux incidents violents.

## Union européenne

Le 29 septembre, 100 000 personnes venues de 30 pays manifestent à Bruxelles pour dire non à l'austérité et scandent « Ce n'est pas notre crise et nous ne payerons pas pour les banquiers » et « Nous voulons une autre Europe, une Europe sociale ».